

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Saissac

se réunira, en séance ordinaire le 26 février 2024, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Convention animation dans le cadre du dispositif "quoi de neuf 2024" avec le
Département de l'Aude
Prime pouvoir d'achat exceptionnelle
Charte d'engagement des acteurs contre l'isolement social des seniors
Avenant à la convention de mise à disposition de parcelles communales avec
l'association "les jardins partagés de l'Aiguebelle"
Renouvellement CDD
Convention de mise à disposition de nageurs sauveteurs pour la surveillance de
la baignade au Lampy
Point sur les subventions de la Région
Questions diverses

Fait à SAISSAC, le 19 février 2024

Le Maire

